



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 1er décembre 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Economie concernant la fermeture de certains bureaux de POST Luxembourg.

Il me revient que le bureau de POST Luxembourg se situant à Bonnevoie devrait bientôt fermer ses portes.

C'est dans ce contexte que j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Monsieur le Ministre peut-il me confirmer cette information ?
- Monsieur le Ministre juge-t-il opportun de fermer le bureau de POST dans le quartier le plus peuplé de la Ville de Luxembourg ?
- Dans l'affirmative, quelles sont les raisons qui ont motivé cette décision ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 01 décembre 2017

Objet : Question parlementaire n° 3493 du 01.12.2017 de Monsieur le Député Laurent Mosar

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés